

# DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

-----

L'an deux mille quatorze, le vingt quatre février à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de M. Jean-Claude HERZOG.

**Etaient présents** : Mmes Nadine DURAND, Sylvie FEUILLADE, Nathalie REGNIER, Mireille TOURAILLES, Virginie RAÏS CHAABANE, MM. Elie CLEIZERGUES, François GRANIER, Olivier PLANARD, Hugues ALORY lesquels forment la majorité des membres en exercice.

**Etait excusé** : M. Gérald RAMON.

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte et invite à désigner celui de ses membres qui doit remplir les fonctions de secrétaire de séance. Mme Mireille TOURAILLES, ayant été désignée, prend place au bureau.

## ORDRE DU JOUR :

- Adoption du compte-rendu de la séance précédente
- Demande de subvention au titre de la réserve parlementaire (W. Dumas) pour la mise en sécurité du CD123
- Assainissement : commission chargée de l'ouverture des plis
- Avenant à la convention avec le Conseil Général pour le FDE
- Décision de la CAO pour la réfection des façades
- Organisation du bureau de vote pour les élections municipales
- Point sur les travaux
- Questions diverses

### I. Approbation du compte-rendu de la séance précédente :

A l'unanimité (10 votants) le procès-verbal de la séance du 20 janvier 2014 est adopté. Monsieur le Maire rappelle que le compte-rendu est affiché en mairie, publié sur le site internet et diffusé aux conseillers par voie télématique ou postale.

### II. Demande de subvention au titre de la réserve parlementaire (W. Dumas) pour la mise en sécurité du CD123 (2014/0005) :

M. le Maire rappelle au Conseil municipal la délibération du 21/01/2013 adoptant le projet pour la mise en sécurité du CD123. Le projet consiste en un aménagement sécuritaire sur la RD 123 sur 420 mètres.

Il est prévu de créer le long de cette route un cheminement piéton, séparé de la chaussée par une lice en bois et par endroit par un espace vert. La mise en place d'un abribus pour les transports scolaires, le reprofilage d'un talus et un éclairage public complèteront le dispositif.

L'opération est estimée à : 52 000 € HT.

Il propose de solliciter une subvention au titre de la Réserve Parlementaire.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré décide de solliciter une subvention au titre de la Réserve Parlementaire 2014.

Le plan de financement prévisionnel de l'opération est le suivant :

Subvention au titre des amendes de police :	14 176,20 €
Subvention au titre de la réserve parlementaire :	5 000,00 €
Fonds propres ou emprunt :	32 823,80 €

Pour : 10      Contre : 0      Abstention : 0

### III. Assainissement : commission chargée de l'ouverture des plis (2014/0006) :

Monsieur le Maire ouvre la séance et rappelle que la commission d'ouverture des plis relative à la délégation du service public de la commune de MONTMIRAT doit être élue au scrutin de liste suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle du plus fort reste, sans panachage, ni vote préférentiel (article D 1411.3 du Code général des collectivités territoriales).

# DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

-----

## ELECTION DES TITULAIRES :

Les listes déposées dans les conditions fixées par délibération antérieure sont les suivantes :

Liste 1	Liste 2	Liste 3
➤ Nadine DURAND	➤	➤
➤ François GRANIER	➤	➤
➤ Olivier PLANARD	➤	➤

Il est procédé au scrutin :

Nombre de votants :		Suffrages exprimés :	
	Liste 1	Liste 2	Liste 3
Nombre de voix	10		

Sont élus :

Membres titulaires
➤ Nadine DURAND
➤ François GRANIER
➤ Olivier PLANARD

## ELECTION DES SUPPLEANTS :

Les listes déposées dans les conditions fixées par délibération antérieure sont les suivantes :

Liste 1	Liste 2	Liste 3
➤ Sylvie FEUILLADE	➤	➤
➤ Mireille TOURAILLES	➤	➤
➤ Hugues ALORY	➤	➤

Il est procédé au scrutin :

Nombre de votants :		Suffrages exprimés :	
	Liste 1	Liste 2	Liste 3
Nombre de voix	10		

Sont élus :

Membres suppléants
➤ Sylvie FEUILLADE
➤ Mireille TOURAILLES
➤ Hugues ALORY

Pour : 10      Contre : 0      Abstention : 0

### IV. Avenant à la convention avec le Conseil Général pour le FDE (2014/0007) :

Monsieur le Maire rappelle le contrat territorial départemental signé le 25 octobre 2013 avec le Conseil Général du Gard pour l'octroi de subvention au titre du Fonds Départemental d'Equipement. Il propose de réaffecter certains montants, les projets ayant évolué de la manière suivante :

Nature des projets	Montant des projets HT	Montant FDE attribué	Proposition Montant HT	Proposition Montant FDE
Réfection de la façade de la	26 700,00	13 350,00	42 080,00	21 040,00

# DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

-----

Mairie				
Aménagement d'une aire de stationnement sur le chemin d'accès à la Chapelle de Jouffe	15 000,00	7 500,00	0,00	0,00
Réfection de la toiture de la salle des délibérations et des mariages	15 000,00	7 500,00	14 620,00	7 310,00
Somme Totale	56 700,00	28 350,00	56 700,00	28 350,00

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve le tableau ci-dessus et autorise le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

Pour : 10      Contre : 0      Abstention : 0

## V. Décision de la CAO pour la réfection des façades (2014/0008) :

Monsieur le Maire présente au conseil le rapport d'analyse des offres établi par M. Eric Boissier, architecte, pour la réfection des façades de la Mairie. Il précise qu'il a suivi la réglementation du code des marchés publics. A savoir, l'avis d'appel public à la concurrence envoyé en date du 2 janvier 2014, a été publié le 7 janvier 2014 dans le journal Gard Eco, journal habilité à recevoir les annonces légales dans le département. La commission d'appel d'offres s'est réunie le 03 février 2014 pour l'ouverture des plis et a retenu l'entreprise Fabre Construction.

Le courrier pour les entreprises non retenues a été envoyé le 03 février 2014.

Le marché avec l'entreprise Fabre Construction a été signé le 17 février 2014 pour un montant HT de 35 020,00 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve le choix de la commission d'appel d'offres et autorise le Maire à poursuivre le marché et à signer tous les documents correspondants.

Pour : 10      Contre : 0      Abstention : 0

## VI. Organisation du bureau de vote pour les élections municipales :

Un projet d'organisation du bureau de vote pour les élections municipales est présenté. Il est adopté à l'unanimité.

## VII. Point sur les travaux :

Monsieur le Maire donne des informations sur l'avancement des divers travaux.

Les travaux de peinture au Temple sont terminés.

Pour le nouveau transformateur, des tranchées ont été faites pour recevoir les gaines pour les câbles électriques. On attend le transformateur. Des travaux sur la RD 6110 qui termineront l'opération suivront.

Les travaux pour recrépir les façades sont lancés. Une première réunion s'est tenue. Le façadier (entreprise Fabre) interviendra à partir du 5 mars. Les conseillers sélectionnent différentes teintes pour le crépi. L'abonnement du compteur de l'ancienne école sera résilié et l'entreprise Daudet doit réorganiser les câblages électriques.

L'équipe verte de l'établissement public du bassin Vidourle a retiré des embâcles au Pont de Courme.

L'équipe du chantier d'insertion commencera les travaux du sentier du temple rond la semaine prochaine.

Le syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable a lancé l'appel d'offres pour les procédés de décarbonatation.

Les travaux pour la mise en sécurité du RD 123 débiteront lors des congés de Toussaint. Le géomètre attend le retour des services du cadastre pour la numérotation des nouvelles parcelles.

Rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21 heures 15.